

II

*Le Ministre des Affaires extérieures de la République de Gambie au
Haut-commissaire du Canada*

[Traduction]

Banjul, le 24 mai 1976

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de répondre à votre Note du 24 mai portant sur des investissements dans la République de Gambie et sur l'assurance de ces investissements par le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations.

J'ai l'honneur de vous informer que les propositions contenues dans votre Note agréent au Gouvernement de Gambie et que, par conséquent, votre Note et la présente réponse constitueront entre nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur aujourd'hui même, le 24 mai 1976.

*Le Ministre des Affaires Extérieures
A. B. N'JIE*

Son Excellence
M. André Couvrette
Haut-commissaire du Canada près la Gambie
Dakar, Sénégal.